

Bonne nouvelle : manger dans les trains sera autorisé... mais avec le masque sur la bouche

écrit par François des Groux | 3 janvier 2022



[Menu](#) >



[Voyager en train](#) >

[Actualités](#)





En interdisant la vente et la consommation de boissons et d'aliments dans les transports, le très technocrate Castex, dans le concours gouvernemental de la mesure la plus débile, n'avait pas pensé aux enfants ou aux personnes âgées.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/12/28/conseil-de-defense-macron-impose-la-station-assise-au-bar-la-fin-du-sandwich-sncf-et-le-masque-pour-skier/>

En effet, mamie Huguette, 92 ans, triplement vaccinée, et bébé Léo qui n'a aucune (mal)chance de mourir du Covid, auraient risqué la mort par déshydratation en restant, par exemple, 6 heures sans boire ni manger dans l'[Intercités Paris-Nice*](#).

Heureusement, l'énarque Castex, dans un geste de grande mansuétude (ou plutôt de "pragmatisme"), a décidé d'assouplir la règle : la consommation de boissons et d'aliments sera finalement autorisée dans les transports longue distance.

Oui mais voilà : la SNCF, apparemment plus puissante que le 1er ministre a dit "oui" à la dégustation d'un triangle club

poulet mais... à condition de garder le masque sur la bouche.

On sent que Huguette et les parents de Léo vont bien s'amuser...

* Contrairement au Paris-Nice, les Intercités [Nantes-Bordeaux](#) ou [Clermont-Lyon](#) ne sont pas soumis à la présentation d'un pass sanitaire. Allez savoir pourquoi...

Covid-19 : l'interdiction de manger et boire dans les trains finalement assouplie



La SNCF a confirmé au Fovisiev qu'il «ne sera pas permis d'enlever le masque pour consommer de la nourriture ou des boissons». STEPHANE DE SAINTIN / AFP

Le décret publié samedi ne proscrit que «la vente et le service» dans les transports. Contactés, Matignon et la SNCF expliquent que la mesure sera appliquée avec «discernement», notamment pour les «jeunes enfants» et les «personnes fragiles».

«La consommation de boissons et d'aliments sera interdite dans tous les cinémas, les théâtres, les équipements sportifs et

les transports collectifs, y compris longue distance», [avait annoncé Jean Castex le 27 décembre](#) [...]

Interdits, donc, le pop-corn au cinéma, comme le jambon-beurre dans son compartiment de TGV ? Pourtant, le [décret](#) paru samedi 31 décembre en la matière proscrit uniquement la «vente et le service» à bord des trains, sans mentionner la consommation [...]



«Rester pragmatique»

L'exécutif a-t-il rebroussé chemin face aux critiques ? Contacté par [Le Parisien](#), le cabinet du premier ministre a assumé cette subtilité, la justifiant par le souhait de rester «pragmatique» et faire preuve de «discernement». De fait, la mesure s'annonçait complexe à mettre en œuvre, particulièrement pour les déplacements de longue durée.

De son côté, la SNCF a cependant confirmé au *Parisien* qu'il «ne sera pas permis d'enlever le masque pour consommer de la nourriture ou des boissons».

La chose est entendue, le fait de manger et boire tout en ayant le masque sur le nez semblant particulièrement délicat.

Mais cette règle sera appliquée, assure-t-on, «avec **bon sens et discernement**, notamment pour permettre de se désaltérer ou pour l'alimentation des jeunes enfants et des personnes fragiles». Une règle, donc, mais avec ses exceptions officielles.

[Le *bon sens* et le *discernement* seront donc appliqué à la tête du client et selon l'humeur de l'agent verbalisateur. Les contrevenants risquent une contravention de 4e classe de 135 euros, 1500 euros en cas de récidive et "s'ils sont contrôlés une troisième fois sans masque dans un délai de 30 jours, cela devient même un délit puni d'une amende de 3 750 euros et passible de 6 mois d'emprisonnement" – NDA]

<https://www.lefigaro.fr/conso/covid-19-l-interdiction-de-manger-et-boire-dans-les-trains-finalem-ent-assouplie-20220102>

Heureusement, certains internautes proposent des techniques ingénieuses pour surmonter le défi...